



AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Union Pongistes Monistroliens Sigolénais (UPMS)



IDENTIFICATION DE L'ADHÉRENT

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Complément pour un adhérent mineur

Nom / Prénom du représentant légal :

Qualité : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Autre :

CHOIX ET CONSENTEMENT

Dans le cadre des activités de l'UPMS (entraînements, compétitions, stages, événements associatifs) :

☐ **J'AUTORISE** l'UPMS à me photographier / me filmer (ou mon enfant mineur), à publier ces images et à associer nom et prénom.

☐ **JE REFUSE** l'utilisation de mon image (ou celle de mon enfant)

PÉRIMÈTRE ET SUPPORTS DE DIFFUSION

En cas d'accord, l'autorisation est délivrée à titre gracieux et exclusivement pour la promotion non commerciale de l'association sur les supports suivants :

- **Médias numériques** : Site internet du club et comptes sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram ...).
- **Communication interne** : Supports d'information du club (affiches au gymnase, bulletins d'information, gazette du club ...).
- **Presse locale et régionale** : reportages dans la presse partenaires (La Tribune, Le Progrès, L'Éveil).

DROITS ET PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

- **Durée de l'autorisation** : La présente autorisation est accordée pour toute la durée de la licence de l'adhérent au sein de l'UPMS (renouvellements consécutifs). Elle prend fin automatiquement de plein droit dès le non-renouvellement de la licence. À compter de cette date, aucune nouvelle publication n'aura lieu.
- **Historique et archives** : Les contenus (photos/vidéos) déjà publiés durant la période d'adhésion restent en ligne sur nos supports à titre d'archive historique de l'association.
- **Droit de retrait et rétractation** : Vous pouvez retirer votre consentement pour de nouvelles publications ou solliciter la suppression d'une image figurant dans l'historique des publications à tout moment, par simple notification par e-mail à l'adresse du Secrétariat de l'UPMS. L'association s'engage à retirer le visuel des supports numériques dans un délai raisonnable.
- **Respect de la vie privée** : L'UPMS s'interdit expressément d'utiliser tout cliché ou enregistrement portant atteinte à l'honneur, à la dignité ou à la vie privée des personnes (Art. 9 du Code Civil).
- **Conformité RGPD** : Conformément au Règlement Européen (UE) 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement de vos données personnelles.

Fait à Monistrol-sur-Loire, le

Signature de l'adhérent (ou du représentant légal si mineur) :
(Précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)